



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le vendredi 20 juin 2008 — N° 103**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 10 h 06.

---

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence à la mémoire de M. Jacques Côté, frère de M. François Côté, secrétaire général de l'Assemblée nationale, décédé tragiquement le 19 juin 2008.

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Dépôts de documents**

M. Dupuis, ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport des activités du bureau du Commissariat aux incendies de la ville de Québec, pour l'année 2007;

(Dépôt n° 1183-20080620)

Le rapport annuel d'activité de la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007;

(Dépôt n° 1184-20080620)

L'entente sur la prestation des services policiers entre le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 1185-20080620)

---

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le Plan d'action 2008-2009 d'Emploi-Québec.

(Dépôt n° 1186-20080620)

---

**20 juin 2008**

---

M. le président dépose :

Un nouveau tableau illustrant la répartition des affaires inscrites par les députés de l'opposition (motions du mercredi) par cycle sur le calendrier.

(Dépôt n° 1187-20080620)

### **Dépôts de rapports de commissions**

Mme Morissette (Charlesbourg), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 19 juin 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail concernant principalement les réservistes. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1188-20080620)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bouchard (Vachon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 234 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le tracé de l'autoroute 30.

(Dépôt n° 1189-20080620)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Girard (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 611 citoyens et citoyennes de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, à Montréal, concernant l'augmentation du nombre de places dans les centres de la petite enfance.

(Dépôt n° 1190-20080620)

20 juin 2008

---

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, dépose :

Un extrait de l'ouvrage intitulé *Dans l'ancre de Norbourg*, publié en 2008 aux Éditions Voix parallèles.

(Dépôt n° 1191-20080620)

À la demande de M. le président, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie) dépose :

Une liasse de documents concernant l'appui de citoyens au projet de loi n° 394.

(Dépôt n° 1192-20080620)

Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, et M. Charest, premier ministre, font quelques commentaires à l'occasion de l'ajournement de l'Assemblée jusqu'à la prochaine période de travaux parlementaires.

M. le président fait également quelques commentaires.

---

À 11 h 27, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

20 juin 2008

---

Les travaux reprennent à 11 h 36.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Morissette (Charlesbourg), Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale des réfugiés qui se tient le 20 juin de chaque année dans plusieurs pays du monde;

QU'elle réitère sa sensibilité à la situation difficile que vivent 40 millions de personnes dans le monde, qui sont déracinées par la violence, les guerres et les catastrophes naturelles et humanitaires.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Desrochers (Mirabel), M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, et M. Ferland (Ungava) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des Autochtones qui se tient le 21 juin, et qu'elle profite de l'occasion pour souligner l'importance de l'héritage, de la culture et la contribution des Autochtones à la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**20 juin 2008**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Benjamin (Berthier) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à Félix Leclerc, disparu il y a 20 ans le 28 août 1988, pour sa contribution exceptionnelle à la culture québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Légaré (Vanier) et Mme Maltais (Taschereau) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec et invite toute la population du Québec et tous les visiteurs à participer en grand nombre aux festivités du 3 juillet 2008 et toutes celles qui se dérouleront dans la capitale nationale au cours des prochaines semaines.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Morin (Beauce-Sud), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Bérubé (Matane) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue des Championnats nationaux de cyclisme sur route, édition 2008, qui se tiennent en Beauce du 27 juin au 6 juillet 2008;

QU'elle remercie tous les gens impliqués dans l'organisation, et qu'elle félicite la Beauce d'avoir su développer un réseau cyclable de grande qualité qui lui permet d'accueillir des événements de cette envergure.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**20 juin 2008**

---

M. De Martin (Huntingdon) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) proposent conjointement une motion concernant l'Accord sur le commerce intérieur; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Côté (Dubuc) propose une motion concernant l'utilisation du pistolet à impulsions électriques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, M. Riedl (Iberville) et M. Turp (Mercier) propose :

QUE l'Assemblée nationale reçoive et considère la proposition de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec à l'effet de soumettre la candidature de monsieur Paul Gérin-Lajoie pour l'obtention du prix Nobel de la paix 2008, et ce pour sa contribution unique à la modernisation des institutions québécoises et pour les valeurs qui ont toujours dicté sa conduite et son engagement partout dans le monde.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

20 juin 2008

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le projet de loi n° 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal (*titre modifié*), soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, M. Gingras (Blainville) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 65 en annexe)

Pour: **75** Contre: **28** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 22 est adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

**20 juin 2008**

---

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 95, Loi modifiant la Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes, des tissus, des gamètes et des embryons et la disposition des cadavres.

Après débat, le rapport est adopté.

*Adoption*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 95, Loi modifiant la Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes, des tissus, des gamètes et des embryons et la disposition des cadavres, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 95 est adopté.

**Projets de loi d'intérêt privé**

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que l'ordre de renvoi à la Commission de l'aménagement du territoire de l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 218, Loi concernant la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, soit révoqué.

La motion est adoptée.

---

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 218, Loi concernant la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

**20 juin 2008**

---

*Commission plénière*

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 218, Loi concernant la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

La motion est adoptée.

---

Le projet de loi n° 218 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

---

Le rapport est adopté.

*Adoption du principe*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 230, 267 et 268 du Règlement, M. Merlini (Chambly) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 218, Loi concernant la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 218 est adopté.

*Adoption*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement et aux articles 35 et 40 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, M. Merlini (Chambly) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 218, Loi concernant la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 218 est adopté.

---

**20 juin 2008**

---

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 21 octobre 2008, à 14 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 13 h 27, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 21 octobre 2008, à 14 heures.

### **SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le vendredi 20 juin 2008, à 14 h 14, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Picard, troisième vice-président de l'Assemblée nationale, et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 22 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal (*titre modifié*)
- n° 47 Loi sur le transfert de valeurs mobilières et l'obtention de titres intermédiés (*titre modifié*)
- n° 68 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives
- n° 69 Loi modifiant la Loi électorale et d'autres dispositions législatives
- n° 71 Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général et d'autres dispositions législatives
- n° 77 Loi sur les instruments dérivés
- n° 86 Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres lois concernant des régimes de retraite du secteur public

**20 juin 2008**

---

- n° 87 Loi instituant le fonds du patrimoine minier
- n° 93 Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec
- n° 95 Loi modifiant la Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes, des tissus, des gamètes et des embryons et la disposition des cadavres
- n° 214 Loi concernant la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins
- n° 215 Loi concernant la Ville de Sherbrooke
- n° 217 Loi concernant la Ville de Huntingdon
- n° 218 Loi concernant la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
- n° 219 Loi concernant Investia Services Financiers inc.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**

20 juin 2008

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, proposant que le projet de loi n° 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal (*titre modifié*), soit adopté :

(Vote n° 65)

POUR - 75

|            |                 |                   |                     |
|------------|-----------------|-------------------|---------------------|
| Arcand     | Diamond         | Laporte           | Proulx              |
| Auclair    | Domingue        | Leblanc           | Reid                |
| Auger      | Dorion          | L'Écuyer          | Riedl               |
| Bachand    | Dubourg         | [Pontiac]         | Roux                |
| Beaupré    | Dumont          | L'Écuyer          | Roy                 |
| Benjamin   | Dupuis          | [Saint-Hyacinthe] | [Montmagny-L'Islet] |
| Benoit     | Fournier        | Légaré            | Roy                 |
| Bergman    | Francoeur       | Lessard           | [Lotbinière]        |
| Blais      | Gagnon-Tremblay | Lévesque          | Roy Verville        |
| Bonnardel  | Gaudreault      | MacMillan         | Schneeberger        |
| Boulet     | [Hull]          | Marcoux           | Sklavounos          |
| Caire      | Gautrin         | Marsan            | St-Pierre           |
| Camirand   | Gingras         | Ménard            | Thériault           |
| Charest    | Gonthier        | Merlini           | Therrien            |
| Charlebois | Gosselin        | Méthé             | Tomassi             |
| Couillard  | Grandmont       | Morin             | Vallée              |
| Courchesne | Hamad           | Morissette        | Vallières           |
| Damphousse | James           | Normandeau        | Whissell            |
| De Martin  | Kelley          | Ouellette         |                     |
| Deschamps  | Lapointe        | Paquet            |                     |
| Desrochers | [Groulx]        | Pelletier         |                     |
|            |                 | [Chapleau]        |                     |

CONTRE - 28

|                  |             |            |             |
|------------------|-------------|------------|-------------|
| Arseneau         | Drainville  | Lapointe   | Marois      |
| Bédard           | Dufour      | [Crémazie] | Pelletier   |
| Bérubé           | Ferland     | Legault    | [Rimouski]  |
| Bouchard         | Gaudreault  | Léger      | Simard      |
| Côté             | [Jonquière] | Lelièvre   | Trottier    |
| Cousineau        | Gendron     | Lemay      | Turp        |
| Curzi            | Girard      | Malavoy    | Wawanoloath |
| Dionne-Marsolais | Kotto       | Maltais    |             |